

Procès-verbal n°11 du Conseil communal de Vuarrens

Mardi 12 mars 2019

Bureau du Conseil : Patrick Vallotton, Président, Céline Brocard, Vice-présidente, Anne-Laure Zürcher, scrutatrice, Raphaël Pedrazzini, scrutateur, Damien Monod, scrutateur suppléant.
Secrétaire : Céline Perrin.

Municipalité : Isabelle Wipfli Thonney, Syndique, Jean-Philippe Buffat, Vice-syndic, Hermann Gerber, Linda Cotti Brisebois, Serge Freymond.

Conseil : effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents : 32 / Excusés : 3 / Absents : 0 / Majorité : 17

| | Sujets | Qui | Quoi / Comment | Décisions |
|---|---|-------------------|---|---|
| 1 | 1/ Bienvenue Appel et ordre du jour | P. Vallotton | Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée. L'ordre du jour est accepté. | La séance est ouverte à 20h. L'OJ est adopté. |
| 2 | 2/ Adoption du PV de la dernière séance (12.12.2018) | P. Vallotton | Le PV ne suscite aucune remarque. Il est accepté avec 27 voix et 3 abstentions. | Le PV du 11.12.2018 est adopté. |
| 3 | 3/ Assermentation de nouveau membre (1) | P. Vallotton | Yannick Marendaz est assermenté et applaudi. | |
| 4 | 4/ Election complémentaire (1 scrutateur suppléant au bureau) | P. Vallotton | Nadia Bridel se propose, personne d'autre n'étant intéressé, elle est élue par applaudissements. | Nadia Bridel est élue scrutatrice suppléante au bureau. |
| 5 | 5/ Communications du Conseil | P. Vallotton | Il n'a rien de spécial à communiquer. | |
| 6 | 6/ Communications de la Municipalité | I. Wipfli Thonney | Elle revient sur le règlement en vigueur pour l'aménagement des piscines paru dans la Vuarrensinfo au vu du nombre croissant de piscines. | |

| | | | | |
|----|--|-------------------------------|---|--|
| | | | En juin, il y aura l'assemblée générale du STI (service technique intercommunal) et celle de l'association régionale du Gros-de-Vaud. | |
| 7 | | J.-P. Buffat | Finances : une nouvelle boursière a été engagée début mars. Le boucllement des comptes 2018 est en cours. Egouts : une nouvelle centrifugeuse a été commandée. Eau : les travaux de la conduite d'eau en Salagnon vont commencer. Ils seront suivis de la réfection du trottoir et enfin de la route. Il demande donc à chacun de la compréhension face aux nuisances qui pourront être engendrées. | |
| 8 | | S. Freymond | Police : Il y a eu 55 interventions sur l'année 2018. Il détaille le type des interventions. | |
| 9 | | H. Gerber | Forêts : une grosse coupe a été faite dans le bois gelé pour cause de maladie. Il est prévu de replanter. Le bois de feu vendu était coupé trop gros. Il s'en est occupé et recifferont la chose à l'avenir. Le balayage va être effectué après Pâques. Vuarengel ne sera pas fait au vu des travaux qui vont suivre. | |
| 10 | | L. Cotti Brisebois | Déchetterie : Pierre Favez et Aline Jobin quittent leur poste à la déchetterie. Alfred Courvoisier et Mergim Marina reprennent le flambeau. | |
| 11 | 7/ Préavis 2019-01 relatif à la création d'un appartement et d'un studio à la Place 3. | O. Piot | Lecture du rapport de la commission ad hoc annexé au PV | |
| 12 | | P. Giltay | Lecture du rapport de la commission de gestion-finances annexé au PV. | |
| 13 | | L. Ciocca | Lecture du rapport de minorité de la commission de gestion-finances annexé au PV. | |
| 14 | | S. Freymond | Il présente les plans de l'appartement et argumente le choix de la municipalité de faire des appartements dans cet espace. Il précise que l'avenir du collège n'est pas oublié, il y a réflexion à ce sujet. | |
| 15 | | S. Buffat | Il est difficile de se faire une idée de l'avenir du collège et trouve dommage de se précipiter de faire des appartements. On devrait se donner le temps pour faire quelque chose de global au centre du village. Il faut du temps pour que des commerces | |

| | | | |
|----|----------------------|---|--|
| | | s'installent. | |
| 16 | I. Wipfli Thonney | ils ont attendu que le magasin reprenne son bail pour 5 ans avant de se décider à faire des appartements. Par contre, le studio pourrait faire office de bureau également. | |
| 17 | G. Buffat | A Essertines, ils vont agrandir leur magasin qui va augmenter du double de sa surface. Il faut que nous gardions quelque chose pour dans 5 ans au cas où le bail du magasin se terminerai. | |
| 18 | P. Giltay | Comment pourrait-on augmenter l'attrait commercial du village, notamment en terme de transport public ? | |
| 19 | L. Ciocca | Il est dommage de supprimer une surface commerciale au centre du village. Le bail du magasin dépend du propriétaire privé, il y a donc un risque de fermeture, 5 ans c'est court. De plus, le commerce de proximité revient en force, il y a d'autres activités à promouvoir que le commerce de détail. | |
| 20 | S. Buffat | Par exemple, à Donneloye, ils vont refaire un bâtiment avec un restaurant et un magasin. | |
| 21 | A. Roy | Demande des précisions sur ce qui est prévu de faire dans le collège, avec quelles échéances ? | |
| 22 | J.-P. Buffat | On peut parler d'une année. Le collège est vide, cela fait longtemps qu'on essaie de le louer. La réflexion serait de concentrer les activités commerciales et celles des sociétés locales dans le collège et de garder La Place 3 pour les appartements. C'est un projet qui va rapporter 28'000.- par an, donc un gros point d'impôt. | |
| 23 | P. Vallotton | Plus personne ne demandant la parole, nous passons au vote. Le préavis est refusé par 13 voix contre 12 oui et 5 abstentions. | Le préavis 2019-01 relatif à la création d'un appartement à la Place 3 est refusé. |
| 24 | A. Roy | Lecture du rapport de la commission ad hoc annexé au PV. | |
| 25 | S. Buffat | Lecture du rapport de la commission de gestion-finances annexé au PV. | |
| 26 | S. Freymond | Il montre quelques photos à l'appuis, le mauvais état du bâtiment. Il faut absolument le restaurer, c'est une question de sécurité. Il s'agit de garder la structure pour ne pas devoir mettre à l'enquête. | |
| 27 | R. Pedrazzini | Il ne comprend pas pourquoi il y aurait un souci de mise à l'enquête ? | |

| | | | |
|----|--------------------------|--|--|
| 28 | I. Wipfli Thonney | Si on modifie quelques-chose à la structure il y a mise à l'enquête avec risque d'opposition etc. Ici, il s'agit de faire de l'entretien. La commission ad hoc aurait aimé ajouter des éléments qui nécessiteraient une mise à l'enquête. Pour préciser, la commission ad-hoc refuse le préavis car elle ne peut pas amender quelques-chose qui n'y est pas mentionné. | |
| 29 | G. Buffat | Le stand de tir a été refait il y a 40 ans à bas coût, avec l'aide de tous, dont lui-même. Il trouve regrettable qu'aujourd'hui on ne vienne pas se renseigner auprès des anciens. On ne lui a rien demandé, même pas une soumission. Il est très déçu car on pourrait refaire ce bâtiment à moindre coût. | |
| 30 | C. Charlet | Quelles sont les choses en plus que la commission ad hoc proposera de faire ? | |
| 31 | A. Roy | La commission ad hoc est tout à fait d'accord de rénover. L'installation est saine et sécuritaire pour le tir. Au niveau du bâtiment ils proposent de faire quelques modifications dont un couvert sur la porte d'entrée, qui nécessite une mise à l'enquête. | |
| 32 | S. Maire | Qu'est-il est prévu pour l'entretien, les cibles Polytronic à réviser, le nettoyage des buttes ? Un budget est-il prévu ? | |
| 33 | S. Freymond | Les cibles Polytronic sont révisées régulièrement. Concernant l'assainissement des buttes, le nettoyage coûte cher et les buttes sont situées dans la forêt, on n'a donc pas l'obligation de le faire. Seulement, d'ici fin 2020, on peut mettre des récupérateurs de balles avec subside de la confédération. Le devis est de FR. 12'000. Si on ne le fait pas et que la loi change, on n'aura pas le subside. On va donc certainement le faire. Si le stand ferme, on devra assainir de toute façon. | |
| 34 | I. Balitzer | La commune doit fournir pour les tirs obligatoires une structure aux normes, mais peut avoir des conventions avec d'autres communes. On n'est pas obligé d'avoir de stand de tir sur la commune de Vuarrens contrairement à ce que suppose le préavis. | |
| 35 | A. Roy | Il pensait avoir été clair sur ce point et cette possibilité de convention. Maintenant, la Municipalité à la volonté de maintenir les installations dans sa commune et la vie d'une société locale. | |
| 36 | J. Wagnières | On parle souvent de favoriser les sociétés du village. Plutôt que d'aller ailleurs, trouvons une commune qui veut venir à Vuarrens. Il pense qu'il ne faut pas refuser ce préavis ce soir pour quelques détails d'aménagement. Il propose également de demander des devis au gens du village qui feront peut-être de prix intéressants. | |
| 37 | M. Buffat | Qu'en est-il de la servitude de la parcelle ? | |
| 38 | J.-P. Buffat | La servitude est reconduite tous les 5 ans tacitement et n'a pas été dénoncée. Elle est à son nom. | |
| 39 | C. Charlet | Il n'est pas membre de la société mais pense qu'il faut la soutenir et accepter ce préavis. | |

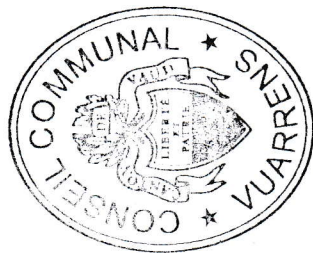
| | | | |
|----|----------------------|--|---|
| 40 | R. Pedrazzini | On parle d'un amortissement sur 30 ans, il propose d'assainir et de faire les choses correctement. Le fait de polluer est dérangeant. | |
| 41 | A. Roy | Il demande une réponse de la muni par rapport aux propositions de la commission qui demandent une mise à l'enquête ? La démolition de la partie WC et grill nécessiteraient une mise à l'enquête. Pas pour le volet qui devient mur, mais l'avant toit pourrait être fait sans mur sinon cela demande également une mise à l'enquête. | |
| 42 | J. Wagnières | Il y a 35 membres dans la société mais combien de tireurs par années ? On estime à une centaine de personnes qui viennent tirer à Vuarrens. | |
| 43 | O. Piot | Il demande l'avis des membres de la société. Faut-il accepter ou non ce préavis? | |
| 44 | D. Monod | Il propose d'accepter ce préavis. Il y a moyen de faire bien avec ce qui est proposé. | |
| 45 | J. Lampo | En tant que membre de la société, il est pour accepter ce préavis. Le stand est dans un piteux état et il est urgent de faire quelques chose et le préavis le permet. | |
| 46 | P. Vallotton | Plus personne ne demandant la parole, nous passons au vote. Le préavis est accepté avec 23 pour, un contre et 6 abstentions. | Le préavis 2019-02 relatif à la réfection du stand de tir est accepté. |
| 47 | D. Bornick | Lecture du rapport de la commission ad hoc annexé au PV. | |
| 48 | T. Vodoz | Lecture du rapport de la commission de gestion-finances annexé au PV. | |
| 49 | P. Favez | Demande la confirmation que, comme ce sont des appartements en ventes, ces abris seront utilisés comme des caves. Oui, les gens peuvent les utiliser comme cave. A savoir que les caves doivent pouvoir être débarrassées en 48h. Dans ce cas, ces 72 places ont été faites à la demande de la muni. | |
| 50 | O. Piot | Quel est le montant de la dispense ? La dispense est de 800.-, mais cela est valable seulement pour les petites villas. Si on fait un bâtiment plus grand, on est obligé d'y faire des abris. | |

| | | | | |
|----|---------------------------------------|--------------------------|---|--|
| 51 | | P. Valloetton | Plus personne ne demandant la parole, nous passons au vote. Le préavis est approuvé avec 28 voix contre 3 abstentions. | Le préavis 2019-03 relatif à l'achat de 72 places d'abri dans 2 des 3 immeubles, parcelle 174 est accepté. |
| 52 | 10/ Propositions individuelles | S. Maire | Elle relève le fait que l'on est ici pour défendre les intérêts de la commune et non pas nos intérêts personnels. Elle souhaite que le Président puisse le rappeler en cas de besoin. | |
| 53 | | R. Pedrazzini | Demande à la Municipalité comment sont organisés les transports publics dans la commune, qui gère cela et comment peut-on agir à ce niveau ? | |
| 54 | | I. Wipfli Thonney | L'on peut faire des propositions à Car Postal mais la décision leur revient. La Région Gros-de-Vaud travaille là-dessus et il y a déjà eu des améliorations. | |
| 55 | | S. Freymond | Ce sont des entreprises qui visent la rentabilité. On ne va pas ajouter une ligne de bus si trop peu de monde l'utilise. Il est donc difficile de faire bouger les choses. | |
| 56 | | J. wagnières | Il remarque que la Municipalité et le bureau avaient de l'eau pour se désaltérer ce soir. Propose qu'elle soit accessible à tout le monde. De l'eau du robinet avec de la vaisselle lavable serait encore mieux. | |
| 57 | | C. Brocard | Elle est contente de savoir qu'il y a une réflexion pour cette place du village. Le Conseil a refusé le préavis mais nous ne sommes pas forcement contre les appartements. Elle se réjouit d'entendre les propositions qui vont suivre et que Vuarrens ne soit pas qu'une cité dortoir. | |
| 58 | | S. Freymond | Le 1 ^{er} aout cette année va se faire à Rueyres. Ils ont contacté les communes limitrophes pour faire un 1 ^{er} août intercommunal dans le cadre du Challenge des Jeunesses Campagnardes. Il y aura un service de bus prévu. | |
| 59 | | P. Valloetton | Plus personne ne demandant la parole, il clôt la séance. | Fin du Conseil à 22h02 |

PV adopté par le Conseil communal du mardi 18 juin 2019

Le Président :


Patrick Vallotton



La secrétaire :


Céline Perrin